

Submersion marine : quels travaux sont envisagés pour mieux protéger Saint-Malo ?

Saint-Malo Agglomération a lancé une étude pour consolider son système d'endiguement depuis plusieurs années. Elle va donner lieu à des propositions de travaux.



La cale de la Brasserie actuellement, bouchée par des sacs de sable. ©Le Pays Malouin / B.R.

Par [Bernadette Ramel](#) Publié le [14 Jan 23 à 10:36](#)

Le Pays Malouin

Concernant les risques de [submersion marine](#) dans la cité corsaire, Jean-Francis Richeux, vice-président de **Saint-Malo Agglomération** en charge des questions environnementales, assure :

« Nous sommes mobilisés depuis plusieurs années pour mettre en place une stratégie de consolidation de nos ouvrages. Notre étude est lancée depuis 2018. »

Elle va donner lieu à des propositions de travaux. Divers scénarios, probablement très coûteux, pour lesquels il faudra peser les coûts et les résultats attendus.

C'est ce qu'a fait par exemple le [Conservatoire du littoral, à Beaussais-sur-Mer, en décidant de ne plus réparer une digue](#) qui ne protégeait plus qu'une maison et des champs, quitte à voir l'eau arriver sur une départementale. Le contexte n'est évidemment pas le même dans la cité corsaire.

« Il y a à Saint-Malo suffisamment de gens à protéger pour envisager d'agir », clarifie Jean-Francis Richeux. Et l'agglomération lève d'ailleurs une taxe, la taxe Gemapi, qui servira à financer les travaux.

Rehausser la digue, refaire les épis ?

Faudra-t-il par exemple **rehausser le parapet de la digue** pour assurer une meilleure protection de la ville ? « C'est trop tôt pour le dire, mais cela figure dans les projets possibles », formule David Poncet, en charge de la Gemapi à Saint-Malo Agglomération.

Pour casser l'énergie des vagues et de la houle, il y a les brise-lames installés parallèlement à la côte... Les épis – perpendiculaires à la côte – visent à retenir le stable transporté par les courants latéraux. Saint-Malo en a plusieurs non maçonnés, mais ils sont « en très mauvais état ». « Les épis, ce ne sont pas que des poteaux verticaux. Il y a aussi des planches horizontales qui empêchent l'eau de passer. Or, nous n'avons pratiquement plus de planches horizontales. » S'ils sont réparés, cela veut dire qu'il faudra les contourner pour aller d'un bout de la plage à l'autre. En tout cas, qu'il s'agisse de réparer, ou éventuellement d'ajouter des épis, « tout sera discuté avec la Ville, car cela modifiera la vision balnéaire de Saint-Malo ».

Fermer la cale de la Brasserie ?

Faudra-t-il totalement **fermer la cale de la Brasserie du Sillon** ? C'est en tout cas à l'étude. « Il y passe beaucoup d'eau, constate David Poncet, et elle est très peu utilisée : les secours ne s'en servent pas, le sable est mou, les véhicules s'enlisent... »

Vidéos : en ce moment sur Actu

Pour d'autres cales, c'est plutôt la pose de batardeaux qui est envisagée. Ceux-ci permettraient de fermer la cale en prévision de « grosses conditions ». C'est plus ou moins ce qui se fait déjà, mais avec des sacs de sable. Mais, que ce soit à l'Éventail ou à la Hoguette, ils y sont désormais tout l'hiver et pas qu'au moment des grandes marées.

« À un moment, ce sera moins drôle »

Jean-Francis Richeux et David Poncet le répètent : [la collectivité va assumer ses responsabilités](#). Mais jusqu'à un certain point...

Il n'est plus question de promettre « le pied sec » derrière la digue du Sillon lors **des franchissements de la mer, qui arrivent d'ailleurs de façon récurrente et risquent de se multiplier**.

Mais, si l'on veut bien oublier les désagréments pour les voitures qui ont pris de l'eau salée, c'est plutôt vécu « comme un spectacle ». « Les gens viennent voir le réchauffement climatique en direct à Saint-Malo », dit David Poncet. Mais, « à un moment, ce sera moins drôle ».

Pour le dire autrement : « Aujourd'hui, Saint-Malo est protégé plutôt efficacement.

Cette situation globalement satisfaisante aura une fin, et pas forcément en 2100... ça pourrait venir plus vite, on ne le sait pas, en fonction du réchauffement climatique, de l'accélération des phénomènes et de l'élévation du niveau marin. »



Saint-Malo Agglomération assure l'entretien et la performance des ouvrages de protection. Mais pas au point de promettre les pieds – ou les roues – au sec juste derrière la digue... ©Thierry Besnier